

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil .....	33
en exercice.....	33
présents .....	30
présents par procuration .....	2
absente excusée .....	1

## OBJET

Actualisation du règlement relatif aux inscriptions aux activités et aux séjours organisés par le Service Animation Jeunesse.

Le 27 septembre 2018, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 21 septembre 2018, par le 1<sup>er</sup> Adjoint pour le Maire empêché, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : M. Thevenot, Mme Lardaud, M. Suris, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassot, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, MM. Morot-Sir, Hocini, Mmes Baas, Bérot, M. Desrivières.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet.

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme Laurence Thierry

**SECRETARE** : M. Morot-Sir.

## EXPOSE DES MOTIFS

Le règlement relatif aux inscriptions pour les activités et séjours organisés par le Service Animation Jeunesse nécessite une mise à jour pour :

- répondre au mieux aux attentes des parents (paiement échelonné sur 3 mois),
- en adapter le contenu au regard des années de fonctionnement depuis son élaboration.

De plus, il doit se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Une actualisation mentionnant l'engagement de la collectivité pour le respect des données personnelles collectées est notifiée aux parents.

Ce point informe les familles, des raisons, de la durée de conservation, des droits d'accès, de rectification et de déférencement des informations personnelles collectées par le Service Animation Jeunesse.

De même, il fait mention des coordonnées du Délégué à la Protection des Données (DPD) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne avec lequel la collectivité a signé une convention.

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation de la mise à jour du règlement en vigueur, joint en annexe.

H

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20180927-DEL2018092712-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2018  
Affichage : 09/10/2018

.../...

**PAR CES MOTIFS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 25 mars 2010,

VU l'avis de la Commission Jeunesse du 13 septembre 2018,

VU l'avis de la Commission des Finances du 13 septembre 2018,



SUR le rapport de Mme Besnard,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE les termes du règlement actualisé, relatif aux inscriptions aux activités et séjours organisés par le Service Animation Jeunesse.

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,



Luc STREHAIANO

Acte rendu exécutoire le 09 OCT 2018